

# Effets individuels et sociaux des changements liés à la reprise des activités minières à Malartic : période 2006-2013

## MESSAGES CLÉS ET SOMMAIRE

Mars 2015

Geneviève Brisson, Catherine Morin-Boulais, Emmanuelle Bouchard-Bastien

Cette étude fait suite à un mandat donné à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) par la Direction de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue. La recherche est financée par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

### Messages clés

Une approche qualitative a permis de recueillir les expériences vécues par les Malarticois quant aux changements survenus dans leur communauté suite à l'implantation d'une mine à ciel ouvert, et quant aux effets de ces changements sur la qualité de vie et sur les dynamiques sociales. La démarche de recherche a aussi recueilli des opinions sur la gestion des risques, des perceptions par rapport aux risques sanitaires, ainsi que des souhaits et des perspectives anticipées pour l'avenir.

Les principaux constats de la recherche sont :

- L'arrivée de la mine Canadian Malartic a accru la qualité de vie pour certaines personnes et a entraîné un dynamisme économique.
- L'annonce du projet minier, puis sa mise en œuvre ont entraîné des impacts psychologiques, tels : désarroi, colère, démobilité, perte de confiance envers les autorités, résignation.
- L'implantation de la mine a également entraîné des impacts sociaux, dont l'accroissement des inégalités entre les citoyens, les conflits et la polarisation de la communauté.
- Parmi les impacts sociaux, la relocalisation de plus de 200 bâtiments pour implanter la mine et la reconfiguration des pouvoirs locaux ont été les plus souvent mentionnés par les personnes interrogées.
- Pour beaucoup de personnes, les sautages, l'accroissement de poussière, de circulation routière et de bruit, ainsi que la reconfiguration spatiale de la municipalité causent des dérangements importants et des inquiétudes pour la santé.
- Selon les Malarticois rencontrés, la gestion des risques n'a pas été en accord avec les principes directeurs mis de l'avant par la santé publique, et particulièrement quant à l'ouverture, à la transparence, à l'équité et à la prudence.
- Parmi les personnes interrogées, une majorité s'est montrée peu confiante en la prospérité de Malartic après la fin des opérations minières et constate un manque de préparation à cet égard.

Ces constats peuvent être mis à profit pour améliorer la santé des individus et de la communauté pour la suite des opérations minières à Malartic, ainsi que pour les autres projets miniers du Québec.

## Sommaire

### Contexte et historique du projet

Ce document résume la première phase d'un projet de recherche d'approche ethnographique dans le cadre d'une étude longitudinale qualitative auprès de la population de Malartic, une municipalité de l'Abitibi qui a vécu des changements importants associés au projet de mine aurifère à ciel ouvert Canadian Malartic.

La municipalité de Malartic (population de 3449 habitants en 2011) est assise sur un gisement aurifère, qui a été exploité entre 1935 et 1965 dans plusieurs mines souterraines. Suivant la baisse du prix de l'or dans les années 1980, les activités minières à Malartic ont cessé, affectant durement la démographie, l'économie et la vitalité sociale de la ville. C'est dans ce contexte qu'au milieu des années 2000, la Corporation minière Osisko, ci-après nommé « Osisko » ou « la minière », a présenté un projet visant l'exploitation à ciel ouvert du gisement Canadian Malartic. Sa mise en œuvre impliquait la relocalisation de la plus grande partie du quartier sud de la ville, qui s'est effectuée au cours des étés 2008 et 2009. Suite à des audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE, 2009), le décret autorisant Osisko à procéder a été émis en août 2009 et la mine est entrée dans sa phase d'exploitation en 2011.

En mai 2012, face aux inquiétudes et aux plaintes de citoyens, la Direction de santé publique (DSP) de l'Abitibi-Témiscamingue a mandaté l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) pour réaliser des travaux dans le cadre d'une enquête épidémiologique du directeur régional de santé publique portant sur les impacts sanitaires de la reprise des activités minières à Malartic. Une recherche sur les changements sociaux et leurs effets est parmi les études commandées à l'INSPQ par la DSP. L'étude s'est déroulée d'août 2012 à août 2013.

### Objectifs de la recherche

Afin d'améliorer la compréhension des changements sociaux ressentis au sein de la communauté de Malartic depuis le début de la mise en œuvre du projet Canadian Malartic, en 2006, la démarche visait à :

- Établir un portrait initial des effets sociaux (positifs et négatifs) découlant de la mine, tels que vécus ou anticipés;
- Établir un portrait initial des perceptions sociales sur les risques sanitaires;
- Documenter les opinions et les effets associés spécifiquement à la gestion du risque au cours du processus minier.

### Méthodologie

Adoptant une approche ethnographique et une méthodologie qualitative, les résultats se fondent sur 93 entrevues semi-dirigées réalisées à l'été 2012 et à l'été 2013 auprès de citoyens et d'acteurs socioéconomiques de Malartic, échantillonnés pour assurer la représentativité des principaux types de population locale. L'analyse prend en compte les concepts d'impacts psychologiques et sociaux (Franks, 2012), de perceptions et de représentations sociales (Moliner *et al.*, 2002), ainsi que les principes directeurs pour la gestion du risque préconisés par la santé publique québécoise (Ricard, 2003).

### Principaux constats de la recherche

#### Changements vécus entre 2006 et 2009

L'annonce du projet minier, les forages exploratoires et le déménagement ou la destruction de plus de 200 bâtiments dans le quartier sud sont des changements qui ont entraîné les effets psychologiques et sociaux suivants pour la majorité des Malarticois :

- Insécurité venant d'un manque d'information;
- Sentiment d'impuissance;
- Désarroi, tristesse, frustration, colère, stress, en lien avec le déménagement du quartier sud.

Cependant, un petit nombre de personnes a ressenti de la joie et de l'espoir pour l'avenir économique de la municipalité.

### Changements vécus entre 2009 et août 2013

L'émission du décret autorisant le début des activités minières (2009), puis l'entrée en production de la mine (2011) ont amené de nombreux changements aux plans économiques, culturels, sociaux, individuels, et en ce qui a trait à la qualité de vie.

- Globalement, les personnes interrogées s'accordent pour considérer qu'il y a eu une reprise économique, mais plusieurs l'ont perçue moins importantes que ce qui avait été promis ou anticipé. Les attentes de plusieurs personnes ont été déçues.
- La qualité de vie s'est améliorée pour les gens qui occupent des emplois à la mine : absence de *fly-in fly-out*, meilleure offre de services, municipalité plus attrayante et dynamique. Un bon nombre de citoyens retirent aussi de la fierté de leur milieu de vie. Plusieurs autres estiment cependant que la tranquillité a décliné et que certains services ne sont plus à proximité ou demeurent inexistantes.
- Les inégalités socioéconomiques se sont creusées, notamment l'écart entre les riches et les pauvres, et des groupes de citoyens sont vulnérabilisés (par ex. : citoyens du quartier sud, personnes économiquement défavorisées, aînés, enfants).
- Le départ de résidents ou de familles souches, la démolition de bâtiments significatifs (écoles, centre communautaire, etc.) et le réaménagement urbain entraînent pour plusieurs personnes une perte de repères et la diminution de l'appartenance à leur communauté.
- Un grand nombre de personnes ressent des effets psychosociaux négatifs, liés à l'augmentation de la consommation (par ex. : drogue, alcool, biens matériels), aux conflits sociaux, aux clivages et à l'ostracisation.
- Un grand nombre de personnes paraît résigné à tolérer sans se plaindre de la situation, d'une part, car ils ne sentent pas qu'ils ont le pouvoir de la changer, et d'autre part afin de maintenir une sérénité personnelle et familiale. Plusieurs font état de la disparition de leaders locaux et de la passivité face à la mine. Un climat de méfiance semble aussi

installé, la mine demeurant un sujet « tabou » dans les discussions et les débats.

Ces effets semblent variables dans le temps, notamment en fonction des :

- Phases du projet minier (par ex. : annonce, relocalisation, construction, mise en œuvre);
- Ajustements faits par la mine au fil du temps (par ex. : mesures d'atténuation du bruit);
- Adaptations initiées par les Malarticois (par ex. : déménagement hors de la municipalité);
- Circonstances externes (par ex. : élections nationale et municipale; changement de propriétaire de la mine).

### Nuisances

L'étude démontre que les activités minières causent des nuisances pour la santé : poussière, vibrations et sautages, circulation routière accrue, bruit. La poussière demeure la source de dérangements la plus marquée. Elle est également liée à de fortes préoccupations pour la santé actuelle et future des résidents, notamment des personnes plus fragiles.

### Gestion des risques

Les résultats de l'étude dressent un bilan des opinions quant à la gestion du risque, unanimes peu importe le type de participants à la recherche. Jusqu'en août 2013, les principes directeurs mis de l'avant par la santé publique québécoise pour la gestion des risques (Ricard, 2003) n'ont pas été totalement respectés en matière de transparence, d'ouverture, d'équité et de prudence.

- Même si quelques personnes sont satisfaites de l'information reçue, le plus grand nombre estime qu'il a manqué d'information, que celle-ci n'a pas été divulguée entièrement, qu'elle était incomplète ou peu claire.
- Il a été constaté le peu d'ouverture aux différents points de vue, un manque d'écoute de part et d'autre et des lacunes dans la démocratie locale.
- Le fait qu'il s'agisse de la plus grande mine aurifère à ciel ouvert du Canada amène tous les participants à la recherche à prôner des mesures de prudence accrues, en matière de respect des normes et de

suivis. Les moyens limités du gouvernement et des groupes locaux mettent en doute le respect de ce principe.

- Le manque d'équité et de neutralité des pouvoirs municipaux présents lors de l'étude (août 2012 à août 2013) a été unanimement perçu par les participants. Même si cette position est expliquée par certains par le souhait d'assurer la survie de Malartic, la majorité des personnes interrogées estime que le bien-être de la population n'a pas été assuré.

### Perspectives d'avenir

Les citoyens interrogés ont formulé des perspectives diverses quant à l'avenir de leur communauté. Un petit nombre se montre positif ou neutre quant au développement de Malartic. La grande majorité se montre cependant pessimiste. Ils estiment qu'à la fermeture de la mine, leur communauté se retrouvera dans une position pire que celle précédant la reprise des activités minières en 2006. Ils perçoivent un manque de préparation et de planification des personnes, des organismes et de leur municipalité, ce qui ajoute à leurs inquiétudes. Notamment, les personnes interrogées souhaiteraient pour l'avenir :

- Une gestion plus saine, mieux planifiée et plus proactive;
- Moins de dépendance quant à la minière;
- Le développement de la capacité citoyenne à se prendre en mains et à décider de l'avenir;
- Un climat d'ouverture, de dialogue, de sérénité.

Ils estiment aussi que l'expérience humaine vécue à Malartic devrait permettre de tirer des leçons pour des contextes similaires.

## Conclusion

Le processus minier et le développement d'une communauté étant dynamiques, les résultats présentent le portrait de la situation jusqu'en août 2013. Un suivi des effets psychologiques et sociaux permettra d'ajuster ces constats au fil du temps.

L'ensemble de l'étude identifie des effets actuels, positifs et négatifs, ainsi que des risques pour l'avenir. Ces effets correspondent à la nombreuse littérature scientifique sur les impacts psychosociaux des mines (Brisson *et al.*, 2014) et aux études précédentes à Malartic (LeBlanc *et al.*, 2012). Ces effets ne sont pas inéluctables. À l'instar d'autres situations environnementales, l'évaluation prospective des impacts sociaux (Bouchard-Bastien *et al.*, 2013; Carrington et Pereira, 2011), une planification adéquate et une gestion des risques transparente, ouverte, équitable et prudente permettent d'éviter ou d'atténuer plusieurs impacts psychologiques et sociaux.

Pour l'instant, l'étude démontre que les perceptions, les expériences, les inquiétudes et les attentes d'une partie importante de la population n'ont pas été suffisamment prises en compte jusqu'en 2013.

Finalement, le bilan des effets psychologiques et sociaux de la situation vécue à Malartic à partir de l'annonce du projet minier (2006) jusqu'aux premières années d'exploitation de la mine (2013) permettra de mieux planifier la gestion des risques sociaux pour des projets comparables.

## Références

BOUCHARD-BASTIEN, E., BRISSON, G. et GAGNÉ, D. (2013). Guide de soutien destiné au réseau de la santé : l'évaluation des impacts sociaux en environnement. Québec: INSPQ. 64 p.

BRISSON, G., K. DUBÉ, F. TAIROU et M.-C. GERVAIS (2014). « Impacts psychologiques et sociaux des mines uranifères sur les populations avoisinantes », dans D. Phaneuf (dir.), *Les impacts sanitaires en lien avec les projets uranifères nord-côtiers*. Québec, Institut national de santé publique du Québec, p. 161-206.

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (2009). *Rapport 260. Projet minier aurifère Canadian Malartic. Rapport d'enquête et d'audience publique*. Québec, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

CARRINGTON, K. et M. PEREIRA (2011). « Assessing the social impacts of the resources boom on rural communities », *Rural Society*, vol. 21, no 1, p. 2-20.

FRANKS, D. (2012). *Étude d'impact social des projets d'exploitation des ressources*. Crawley (Australie), International Mining for Development Centre.

LEBLANC, P., H. ASSELIN, B. BUSSIÈRE, I. DEMERS, A. ÉPENDA, A. GAGNON et L. PELLETIER (2012). *Transformations et bouleversements d'un territoire : le cas de la municipalité de Malartic. Résultats d'une enquête sur la qualité de vie*. Rouyn-Noranda, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

MOLINER, P., P. RATEAU et V. COHEN-SCALI (2002). *Les représentations sociales : pratiques d'études de terrain*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

RICARD, S. (2003). *Cadre de référence en gestion des risques pour la santé dans le réseau québécois de santé publique*. Québec, Institut national de santé publique du Québec.

# Effets individuels et sociaux des changements liés à la reprise des activités minières à Malartic : période 2006-2013

## AUTEURES

Geneviève Brisson, chercheure (anthropologie), Direction de la santé environnementale et de la toxicologie, Institut national de santé publique du Québec  
Catherine Morin-Boulais, anthropologue, Département d'anthropologie, Université Laval

Emmanuelle Bouchard-Bastien, conseillère scientifique, Direction de la santé environnementale et de la toxicologie, Institut national de santé publique du Québec

## DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE « PERSPECTIVES DE SANTÉ PUBLIQUE SUR LA MINE OSISKO : VOLET SANTÉ SOCIALE », SOUS LA DIRECTION DE

Geneviève Brisson, chercheure (anthropologie), Direction de la santé environnementale et de la toxicologie, Institut national de santé publique du Québec

## AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

Sabrina Doyon, professeure, Université Laval

Richard Martin, conseiller scientifique, Institut national de santé publique du Québec

Marie-José Fortin, professeur, Université du Québec à Rimouski

Patrice LeBlanc, professeur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Hugo Asselin, professeur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mary Richardson, anthropologue, Institut national de santé publique du Québec

Paul-Georges Rossi, conseiller scientifique, ministère de la Santé et des Services sociaux

Stéphane Bessette, conseiller scientifique, DSP de l'Abitibi-Témiscamingue

Frédéric Bilodeau, conseiller scientifique, DSP de l'Abitibi-Témiscamingue

Réal Lacombe, directeur de santé publique, DSP de l'Abitibi-Témiscamingue

Éric Lampron-Goulet, adjoint médical, DSP de l'Abitibi-Témiscamingue

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : [droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca](mailto:droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca).

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

©Gouvernement du Québec (2015)

N° de publication : 1959-Sommaire

